

## Engagements individuels de Séché Environnement dans act4nature international

### Des engagements renforcés passant de 17 à 30 sites français et internationaux (cycle 2023-2027).

La biodiversité est historiquement à la fois un enjeu et un axe stratégique pour le groupe. Suite au précédent cycle act4nature International (17 sites concernés), et après avoir réalisé une analyse de double matérialité, le groupe Séché débute un nouveau cycle de 5 ans. Cet engagement permet de renforcer encore ses actions en faveur de la biodiversité, que ce soit sur ses sites en France ou à l'International.

Cette démarche se déclinera sur 30 sites sélectionnés en fonction de (i) leur potentiel écologique, (ii) leur représentativité des différentes activités du groupe et de son implantation internationale, (iii) leur volontarisme, caractérisé par la faculté à trouver un ambassadeur biodiversité localement.

La mise en œuvre de cette démarche est assurée par un ambassadeur biodiversité dédié par site en France et à l'international. Les ambassadeurs sont des salariés choisis pour leur engagement, leur dynamisme, et leur capacité à fédérer autour du sujet de la biodiversité. Ils sont appuyés par un écologue du groupe (6 au total), ainsi qu'avec l'expertise de partenaires experts. Un plan d'action spécifique par site précise les objectifs à atteindre d'ici 2027. Ce dernier, élaboré par l'ambassadeur et l'écologue, sera en accord avec les parties prenantes et les directeurs de chaque site qui fournissent les moyens financiers.



Déploiement de nos engagements sur 30 sites d'ici 2027			
<b>25 sites engagés en France parmi les plus importants<sup>(1)</sup></b>	Séché Environnement est <b>accompagné par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), ou encore France Nature Environnement (FNE)</b> . Les sites collaboreront localement avec les associations de protection de la nature ou du territoire.  <b>Objectifs :</b> Déploiement d'un programme de préservation de la biodiversité pour 100 % des sites (in ou ex situ) - Près de 100 % de salariés sensibilisés à la biodiversité. - À fin 2027 : avoir une empreinte biodiversité à l'échelle du Groupe pour l'activité à plus forte empreinte foncière. A ce titre, un indicateur est en cours d'élaboration en partenariat avec la LPO, inspiré de l'IQE du MNHN. Cet « Indicateur Ecologique Séché » permet d'obtenir une cartographie de l'évolution de la biodiversité et des habitats sur nos sites, avec pour objectif de réduire nos impacts.		
<b>5 sites à l'international (un écologue dédié)</b>	Sur les 5 sites, 3 intègrent nouvellement l'initiative. Ils sont situés : au Pérou, en Espagne, au Chili, et en Afrique du Sud (2 sites). Leur accompagnement et leurs objectifs sont identiques aux sites français : des ambassadeurs sont appuyés par un écologue dédié, avec le soutien des partenaires locaux.		
<b>Engagements</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Objectifs</b>	Réalisation d'une action en fonction des enjeux locaux du site, diagnostiqués préalablement.	Sensibilisation des salariés à la biodiversité.	Elaboration d'un projet collaboratif biodiversité en dehors du site, avec des parties prenantes locales.
<b>Résultats attendus</b>	<b>Réaliser (i) un état des lieux du potentiel écologique du site, définissant (ii) des actions pertinentes</b> , qui sont les suivantes : (a) création ou restauration des habitats (mares, haies, boisement, prairie humide ou sèche...); (b) association d'aménagements favorisant les micro-habitats (tas de bois mort, pierriers, spirales aromatiques...); (c) définition d'une gestion différenciée de l'aménagement ; (d) protection des espaces.	<b>Réaliser au moins 5 sensibilisations sur 5 ans.</b> Etablir un plan de communication qui définit la cible, le support, l'échéance, et les moyens nécessaires. L'enjeu est de sélectionner des outils adaptés à nos contraintes professionnelles, de s'adapter au public visé et de mobiliser de façon la plus interactive et participative possible (vidéo, exposition, ateliers...).	<b>Créer ou participer à un projet avec des parties prenantes locales</b> telles que des mairies, associations, entreprises, écoles. Les actions peuvent être un aménagement naturaliste, sentier de découverte, exposition, un film, action inter entreprise de gestion des espaces, journée bénévole ... Elle doit se traduire par une approche bénévole, technique, matérielle, financière...
<b>Périmètre</b>	30 sites		
<b>Echéance finale</b>	2027		
<b>Indicateurs</b>	Parmi les 3 suivants : - (i) Evolution de la biodiversité (ex. inventaire faune/flore) - (ii) Taux d'avancement des actions - (iii) Qualité des aménagements (ex. taux d'occupation).	Parmi les 3 suivants : - (i) Nombre de personnes sensibilisées (site) - (ii) Nombre de personnes sensibilisées (groupe) - (iii) Taux d'avancement des actions.	Parmi les 2 suivants : - (i) Nombre d'actions abouties - (ii) Taux d'avancement des actions.
Suivi et transparence des engagements			
<b>Indicateurs Groupe de progression audités annuellement</b>	Sur 5 ans : • 20 % fin 2023 (1 <sup>ère</sup> année), • 40 % fin 2024, • 60 % en 2025, • 80 % en 2026 • 100 % d'atteinte en 2027 (actions réalisées pour chaque engagement).		
<b>Audit, reporting financier et transparence</b>	Séché a souscrit un crédit à impact, dont la biodiversité est l'un des 3 critères. À cet effet, un organisme tiers indépendant (OTI) audite chaque année le taux de progression des engagements act4nature (décrit précédemment). <u>Ainsi, un non-respect de nos engagements engendrerait l'application d'un malus appliqué aux taux d'intérêts du groupe.</u> La publication des résultats, ainsi que du calcul d'empreinte, se fait annuellement dans la Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF).		

Chacun des 30 sites doit faire obligatoirement 4 actions, réparties sur au moins 2 engagements distincts, afin de leur permettre d'adapter les actions à leur potentiel biodiversité et à leurs enjeux locaux. Pour autant, les écologues, qui valident les plans d'action de chaque site, encouragent fortement à la mise en place d'actions in situ, sauf en cas d'impossibilité notamment foncière.

Ainsi, la réussite de nos engagements se matérialisera par l'appropriation des connaissances et enjeux de la biodiversité locale et par la mise en œuvre d'actions durables pour la nature, à chaque métier et territoire.

1 25 sites sur environ 60 sites français, presque totalement industriels (les bâtiments tertiaires représentant moins de 2 % de la surface totale du Groupe).